

BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT HAGUENAU WISSEMBOURG  
Commune de HOERDT

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 OCTOBRE 2025**

Date de la convocation : 2 septembre 2025

transmise le : 7 octobre 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 18

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Monsieur Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Etaient absents excusés : Madame Christiane WOLFHUGEL qui donne pouvoir à Monsieur Denis RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Caroline OFFERLE, Monsieur Emmanuel DOLLINGER, Monsieur Arnaud OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Thierry RIEDINGER qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER, Monsieur Alexandre WINTER.

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Mélanie LALLEMAND

**2025-089 Éclairage public – Rue de Geudertheim – Approbation de l'avenant au marché de travaux**

Vu le Code de la commande publique et notamment ses dispositions relatives aux avenants aux marchés publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal ayant approuvé l'attribution du marché de travaux relatif à la rénovation de l'éclairage public – Rue de Geudertheim,

Considérant que, dans le cadre de l'exécution de ce chantier, des prestations complémentaires se sont avérées nécessaires pour assurer la bonne réalisation des travaux,

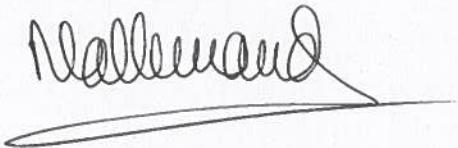
Considérant que ces prestations supplémentaires n'étaient pas prévues dans le marché initial et qu'il convient dès lors de formaliser leur intégration par un avenant,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **approuve** l'avenant au marché de travaux relatif à l'éclairage public – Rue de Geudertheim, d'un montant de 2 116 € HT, en faveur de l'entreprise Electrification Industrielle de l'Est.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tous les documents afférents.

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 24.10.2025  
Publié le 24.10.2025  
Transmis à la Préfecture le 24.10.2025  
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance  
Mélanie LALLEMAND



Le Maire  
Denis RIEDINGER

